# Une véritable union fédérale européenne
# au service d'une économie compétitive et innovante

**Arnaud Dubief**
**EM LyonBusiness School**

## Résumé

*En 2013, les affres économiques, institutionnelles et sociales de l'Union européenne étaient le signe pour ses détracteurs, au nombre sans cesse croissant, d'un effondrement imminent. Force est de constater qu'en 2020, il n'en est rien. La philosophie de l'Union est de se construire au gré des crises : une fois de plus c'est ce qui a eu lieu. Les institutions se sont renforcées ; le système social, le marché du travail, l'éducation, le monde de l'entreprise ont vécu de profondes mutations durant la décennie passée et sont véritablement des outils efficaces au service de la compétitivité et du rayonnement européens.*

Je m'appelle François, en hommage au prénom du premier président socialiste, vainqueur de l'élection du 10 mai 1981. Lors de la grande fête socialiste à la Bastille, mes parents, mon père, chauffeur de bus à la RATP, et ma mère, institutrice de formation, tous deux issus de familles ouvrières lorraines, s'étaient rencontrés. Dix ans plus tard, je suis né, cadet d'une fratrie de trois enfants. À ma naissance, le contrôle des changes venait tout juste de disparaître, le traité de Maastricht n'était pas encore ratifié et une pièce d'identité était nécessaire pour franchir le col du Perthus.

L'Union européenne est devenue en 2020, ce que peu d'Européens pouvaient imaginer en 2013, il y a de cela sept ans, une véritable union fédérale, composée d'un gouvernement central. Le traité de Kosice, signé en 2016 à l'époque où la Slovaquie exerçait la présidence des 28, institue une sorte de fédération dont le modèle est propre à l'Union européenne. Il s'agit, en réalité, d'une constitution, qui définit le fonctionnement politique, institutionnel, diplomatique, économique et social de l'UE.

Cette constitution a donné un cadre politique à l'Union permettant ainsi la résolution rapide de la crise des dettes souveraines. En 2020, la zone euro compte 25 membres - la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque ayant rejoint le club en 2019. Le Danemark et la Suède, las de soutenir leur monnaie dans les marges de fluctuation prévues, ont rejoint la zone euro afin de créer un véritable ensemble économique. La Grande-Bretagne, quant à elle, préféra, sous l'impulsion des conservateurs, quitter l'Union européenne. En effet, ses multiples demandes de baisse et de gel du budget assortis à une contribution exceptionnellement allégée et son refus catégorique de l'euro finirent par dépiter les autres membres de l'Union. Les Britanniques sortirent, donc, de l'Union le 31 décembre 2017. Des accords de libre-échange ont été toutefois signés entre les deux ensembles économiques pour ne pas entraver la circulation des biens et services. Ce départ de l'Union européenne a été compensé par l'entrée inattendue de la Suisse. Ce pays qui, huit ans auparavant affichait une santé économique presque insolente, a finalement décidé de rejoindre la

zone euro en troquant ses Franken contre des Euros et devenait ainsi, le 29e membre de l'UE le 1er janvier 2019. Le revirement helvète s'expliquait par la lassitude de la Banque Centrale à soutenir le franc suisse, la hausse de l'inflation et les taxes élevées sur les produits importés qui finissaient par exaspérer les consommateurs. Un référendum populaire a été organisé. 70% des Suisses se prononcèrent en faveur de leur intégration à l'Union. Cette nouvelle adhésion marqua un grand pas en avant. Désormais, en 2020, seuls quatre pays ne font pas partie de la zone euro car ils ne remplissent pas les critères de Maastricht : la Hongrie, la Croatie, la Roumanie et la Bulgarie. Le traité de Kosice instituant un gouvernement pour l'Union européenne, les pays, ne faisant pas encore partie de la zone euro, conservent une part de souveraineté économique très limitée. Si les critères de Maastricht sont respectés pendant au moins trois années consécutives, ils adopteront l'Euro. Toutes les décisions économiques, à l'exception de celles de politique monétaire, doivent être transposées dans la législation nationale.

Le traité de Kosice a permis aux Etats membres de rationaliser leurs dépenses publiques. Des doublons ont été supprimés. Les instances de régulation nationales sont devenues de simples bureaux de l'instance-mère européenne. Les niveaux administratifs ont été réduits. Bruxelles représentait, le niveau européen, avec son Président élu au suffrage universel et son gouvernement. Ensuite, il y avait la région, le canton et la commune. Les frontières des pays ont disparu. Une abrogation des jours fériés religieux a été décrétée. Un jour férié en hommage à toutes les guerres européennes fut institué le 11 novembre et la fête de l'Europe, le 9 mai, était un jour de fête. De nouvelles régions, qui correspondent mieux aux réalités des bassins d'emploi, ont été crées, supprimant *de facto* les frontières nationales. Ainsi l'Alsace a été rattachée au Bade-Wurtemberg et aux cantons de la Suisse alémanique. Les deux Savoie et l'Isère formaient avec le Val d'Aoste, le Piémont, le canton de Vaud, du Valais et de Genève l'Euroregio des Alpes du Nord. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur fusionnait avec la Ligure. La Catalogne formait une seule et même région avec le Languedoc-Roussillon. On a, également, coupé des régions. Par exemple, le département des Ardennes était rattaché à la Wallonie et au Nord-Pas-de-Calais. La barrière de la langue a été surmontée par la mise en place d'administrations bilingues, voire, dans de rares cas, trilingues. L'Europe est composée, désormais, de quarante régions, qui comptent en moyenne 15 à 20 millions d'habitants. Cette perte d'attachement national ne se fit pas sans douleur. Nombre de Français ont crié à la spoliation de l'identité nationale. En France, un mouvement s'était construit autour de la protection de la souveraineté française. Mais, le choc très fort de la crise sur le niveau de vie a « raisonné » les Français. Lors d'un référendum en 2017, pour lequel 67% des Français se prononcèrent en faveur du traité de Kosice. Chaque pays membres ratifia, d'ailleurs, le traité de Kosice de cette manière. En Allemagne, le score fut de 88 % de votes en faveur du oui. En revanche, le score de la Hongrie s'éleva, seulement, de 55%. Au terme du référendum français, il fut prévu que le Président sortant, en 2017, continuerait son mandat avec son équipe jusqu'en 2019, date de mise en place des dispositions du traité de Kosice. Ainsi, François Hollande devenait le dernier Président de l'histoire de la République Française. C'est tout, naturellement, en Européen convaincu qu'il se présenta à l'élection de décembre 2018 pour les Présidentielles Européennes. Il avait face à lui Angela Merkel, figure désormais très populaire dans toute l'Europe.

Dans la construction de la fédération européenne, la question des dettes nationales a été résolue par le transfert des dettes aux cantons qui ensuite les ont transférées aux régions et ce au prorata du nombre d'habitants.

Par l'instauration d'une fédération au sein de la zone euro, une véritable homogénéisation des Etats-Providence eut lieue. Cela entraînait des changements considérables, notamment en France. L'assurance maladie est devenue européenne. Son siège se situe à Cracovie en Pologne. Tous les salariés de l'Union européenne doivent y souscrire. Son financement représente 12% du salaire super-brut. Une gestion très rigoureuse et économe a été mise en place. Ainsi, il n'existe plus de jour de carence que ce soit pour les salariés du privé ou du public. Les dépenses de soins sont très contrôlées. Désormais, lorsqu'une hospitalisation à domicile dépasse plus de 160 euros par jour, le patient est obligé de se rendre à l'hôpital ou dans une maison spécialisée. La concurrence entre les pharmacies a été mise en place, permettant de diminuer de 15% les prix des médicaments. Les soins dentaires et ophtalmologiques sont, également, remboursés par l'assurance maladie européenne. A été mis en place un ticket modérateur de douze euros pour toute visite chez un généraliste et de vingt-quatre euros pour une visite chez un spécialiste. Une mutuelle, permettant la prise en charge d'un éventuel complément, peut être souscrite. Il est à noter que les pharmacies délivrent désormais les médicaments dans des boîtes spéciales. Chacune d'entre elles contient trois jours de traitement évitant le gaspillage de médicaments non utilisés. Il s'agit d'un système complexe mais les usagers l'ont acceptés : en contrepartie de visites plus fréquentes à la pharmacie, ils bénéficient d une assurance santé correcte.

Les pensions retraites ont été harmonisées. Le montant d'une retraite varie ainsi d'une région à l'autre, en fonction du revenu médian. Si l'on a travaillé dans plusieurs pays de l'Union, le calcul de la retraite est une pondération suivant le temps passé dans une région et le montant de la retraite dans cette région. En outre, l'âge légal de départ en retraite a été supprimé. En effet, partir en retraite à 65 ans au lieu de 60 ans ne signifie plus rien. Désormais, pour partir en retraite quel que soit le pays de l'Union, il faut avoir travailler au moins 72 000 heures dans toute sa carrière. Ensuite, suivant la législation du pays, l'on travaille 40 heures, 39 heures ou 35 heures par semaine. Ce système est plus juste que l'âge légal. En effet, celui qui est parti en retraite à 60 ans en 1983 avait, finalement, travaillé plus que celui parti en retraite à 60 ans en 2003. Ce nouveau système ne remportait pas l'unanimité auprès des salariés lors de sa mise en place, mais ses valeurs égalitaires, et la crainte, au fond, pour le salarié de bénéficier d'une modique pension de retraite, ont conduit patronat et syndicats à s'entendre pour adopter ce nouveau système. Quant au salarié qui, n'a pas 72 000 heures de travail à son actif, il perçoit une retraite au prorata de ses heures de travail.

La politique familiale française qui avait connu de beaux succès, en son temps, servit, en très grande partie de modèle à la politique familiale européenne. Cependant, la politique familiale européenne a retenu le plafonnement, des allocations familiales à partir de 40 000 euros de revenus annuels par ménage. Le projet de fiscalisation fut abandonné. En effet, quel pouvait bien être l'intérêt de fiscaliser de l'argent distribué par l'Etat ?

L'adoption du traité de Kosice donna naissance à un véritable système fiscal au sein de l'Union européenne. L'impôt sur le revenu est enfin européen. Le taux marginal est fixé à 40% dans tous les pays de l'Union. Il n'existe qu'un prélèvement de 15% sur les revenus du capital, qui connaissent certaines exonérations en cas de cession d'entreprises. L'impôt sur les sociétés connaît une certaine harmonisation bien que des particularités demeurent, c'est le cas de l'Irlande notamment qui a conservé son taux de 12,5%. Mais aucune région ne dépasse 22,5% de prélèvement d'impôts pour les entreprises. Enfin, la TVA a été fixée dans toutes les régions de l'Union européenne à 20%. Il existe deux taux intermédiaires : l'un à 5% pour les produits de premières nécessités et le logement

social, l'autre à 14% pour la restauration et le bâtiment. Ces deux secteurs bénéficient d'un taux réduit pour éviter le recours à l'économie parallèle.

Finalement, l'Europe est devenue un véritable ensemble intégré, avec des régions correspondant à des bassins d'emploi bien déterminés. Une crise régionale peut être plus, facilement, gérée grâce à des transferts vers la région en difficulté.

Le Traité de Kosice a permis à l'Union européenne de se doter d'une force diplomatique accompagnée d'une force militaire. Ce projet, tant de fois rêvé par certains dirigeants, fut véritablement concrétisé grâce à la volonté des pères de ce traité. La perte des souverainetés nationales a entraîné la disparition des armées nationales, progressivement absorbées par l'armée européenne. On a assisté, récemment, à un redéploiement très efficace des forces de défense européenne. Par la présence de la France au sein de l'Union Européenne, celle-ci dispose de la force de dissuasion nucléaire dont la légitimité avait été remise en question au niveau international avant le Traité de Kosice. Mais peu importe… Le Conseil de sécurité de l'ONU a lui aussi connu quelques modifications. La France a laissé son siège à l'Union européenne et l'on en a ajouté un sixième pour le Brésil, désormais quatrième puissance économique mondiale après l'UE. Ce conseil se trouve, ainsi, plus efficace avec l'UE parlant d'une seule voix !

C'est principalement la cyberguerre et la guerre des drones qui ont véritablement changé la donne. Désormais, l'Union européenne dispose de près de 400 drones qui participent conjointement à des programmes de l'Otan et à la lutte contre le terrorisme. Le plus grand centre de pilotage de drones se situe à Valladolid en Espagne. Un deuxième centre de pilotage de drone se trouve à Bari en Italie. En Roumanie et en Bulgarie, on compte de nombreuses casernes de militaires qui sont prêtes à intervenir en cas d'embrasement au Proche-Orient. Il en est de même en Italie et l'Espagne pour l'Afrique du Nord. L'Europe, suivant l'exemple des Etats-Unis, a implanté ses casernes dans des régions autrefois sinistrées par la pauvreté et le chômage. L'économie de ces régions gravite désormais autour de la puissance militaire. La France, les Pays-Bas et dans une certaine mesure l'Allemagne ont perdu nombreuses de leurs casernes militaires, mais ne s'apitoient pas sur leur sort, étant donné que leur puissance d'antan leur permet d'obtenir des postes intéressants dans l'armée européenne. Ma sœur, de huit ans mon aînée, Docteur en chimie, a, finalement, choisi de s'engager dans l'armée. Elle travaille, désormais, dans un laboratoire de l'armée située en Finlande lequel effectue des recherches sur les nouveaux modes de contamination, nouvelles armes du terrorisme. En 2010, on craignait l'empoisonnement des réserves d'eau potable. Désormais, ma sœur m'a, secrètement, raconté que l'on s'inquiète du risque de contamination des animaux de grande consommation comme le porc ou la poule, porteurs d'un virus qui se propagerait à l'être humain. D'après elle, la cuisson à très forte température ne serait pas forcément capable de tuer le virus. Une psychose pourrait envahir les médias… Concernant la cyberguerre, les centres de recherche de l'armée sont les seuls à être restés dans l'Europe du Nord. Si de nombreux portails Internet sont consultables, on en sait très peu sur le contenu de ces recherches qui, même pour des hackers chevronnés, représentent des proies difficiles. En effet, la puissance des instruments militaires permet de les localiser en un temps record, ce qui limite l'intérêt du hacker. L'armée européenne a épaulé la puissance diplomatique de l'Union européenne dans cette lutte contre les pirates informatiques.

Le projet européen de Kosice était en négociation quand j'étais en grade Master. J'y portais beaucoup d'attention, car l'Europe était pour moi le salut qui pouvait permettre à mon pays (désormais disparu !) de rebondir. Les tenants de la sortie de l'euro m'effrayaient, en particulier, les jeunes qui ralliaient cette opinion. Comment, à 22 ans en 2015 pouvait-on imaginer ramener la France en 1980 lorsque le contrôle des changes était encore en place ? À mesure que la crise s'installait, nombre de jeunes devenaient eurosceptiques. Ainsi, l'un de mes amis me proposa, lors de l'élection présidentielle de 2012, de m'engager pour un parti classé à l'extrême-droite et d'expliquer lors de meetings pourquoi l'euro était la cause de nombreux maux de la France. Heureusement le succès du référendum de 2017, ayant notamment pour conséquence la suppression des frontières et l'imbrication des régions entre elles, avait éloigné les propositions de ces partis. L'Union européenne a considérablement œuvré pour que la jeunesse se sente européenne et ait un espoir en l'avenir.

Quand j'ai commencé mes études, le chômage des jeunes s'élevait à environ 24%. Le meilleur exemple est celui de mon frère, né en 1988, diplômé d'un BTS en action commerciale. Vingt ans plus tard, il enchaînait les petits boulots, sans jamais décrocher de CDI. Je me sentais concerné, mais effectuer des études supérieures (j'étais le seul enfant de ma famille à effectuer une classe préparatoire) me donnait le sentiment d'être immunisé. Pourtant, les événements de révolte en Espagne, en Grèce et en Italie me firent prendre conscience que le chômage des jeunes n'était pas que l'apanage des moins diplômés. L'angoisse de me retrouver dans la même situation que mon frère m'envahissait. Finalement, les différents gouvernements et les mesures de l'Union européenne ont enrayé cette ascension dramatique. L'année 2020 est la première année qui connaît une véritable décrue du chômage des jeunes. Celui-ci avait atteint 33% en 2015. Pour anecdote, mon frère, heureux, n'en faisait plus partie. À 27 ans… Il avait fini par décrocher un CDI, dans une société de location de voitures en autopartage où il est responsable de la gestion des abonnements. Le chômage des jeunes dans l'ancienne France est, maintenant, inférieur à 15%. C'est un niveau comparable à celui de l'Allemagne ou du Danemark, deux pays réputés pour leur intégration professionnelle de leur jeunesse. Cette baisse exponentielle est le fruit de réformes ambitieuses mises en place par les gouvernements successifs entre 2015 et 2019, date de la suppression de la France comme entité nationale. Il est évident que ces jeunes font partie des moins diplômés, mais ne sont pas pour autant inemployables. Laisser cette tranche de la population oisive, sans aides ou encadrement sociaux est un suicide pour la société. En effet, la jeunesse permet à un pays et à son économie d'être dynamiques. Les plus jeunes sont stimulés par la réussite de leurs aînés. Ainsi, la mise en place d'une formation en alternance pour tous les types de diplômes (du CAP à l'étudiant en Grande École et même au doctorant) a permis aux jeunes de découvrir le monde de l'entreprise tout en gardant un pied dans le système éducatif. Pour les entreprises, l'alternance est le meilleur moyen de disposer de jeunes talents sans gonfler la masse salariale. Pour inciter les entreprises à favoriser l'alternance, la taxe d'apprentissage, dont les fonds n'étaient pas alloués à bon escient, a été supprimée. Pour répondre d'une façon plus juste à leurs propres besoins, les entreprises se sont, directement, impliquées dans la création de Centres d'Apprentissage. La suppression de la délégation à des instances étatiques permet une formation plus efficace et plus attirante. La France a suivi le modèle de l'Allemagne où les Centre de Formation des Apprentis n'existent pas. Le jeune s'adresse d'abord à une entreprise qui ensuite l'oriente vers un centre de formation. Cette transformation a été possible en France grâce à la volonté des différentes institutions consulaires à vouloir enrayer le chômage des jeunes et à leur ouvrir le marché du travail dès 15 ans. Ainsi en fin de classe de

troisième, les jeunes, ne désirant pas poursuivre vers une filière générale mais qui choisissent déjà la voie de l'apprentissage, rencontrent un certain nombre d'entreprises pour choisir un métier. L'entreprise s'adresse directement aux jeunes. Elle n'est plus seulement un lieu de travail, elle est un lieu d'orientation. Pour les étudiants en Grande École, l'alternance offre l'avantage de supprimer le chômage frictionnel qui peut parfois sévir à la fin des études. Nombre de mes camarades de prépa ont choisi cette voie et ne l'ont pas regretté. Ils ont admirablement conjugué vie étudiante et vie professionnelle. Ce jonglage constitue désormais une force pour eux, qui savent s'adapter à des épreuves encore plus complexes. Enfin le doctorant peut concilier vie universitaire et vie professionnelle et ne pas rester enfermé dans sa tour d'ivoire. Le doctorant en économie aura tout intérêt à être, en parallèle de son doctorat, assistant économiste dans une institution publique ou privée afin de conserver un contact avec l'économie réelle et ne pas se couper d'une réalité souvent utile à la compréhension de problèmes complexes. En cumulant un emploi, il allonge son temps de recherche, mais il ne s'affranchit pas des réalités. En 2013, l'on pouvait lire qu'un jeune doctorant en économie ne se sentait pas capable d'expliquer les mécanismes de la crise de 2007. Ce type de situation ne se produit plus aujourd'hui. Cet engouement pour l'alternance reflète la réconciliation entre les jeunes, notamment les moins qualifiés, et le monde de l'entreprise. Pour les jeunes les moins qualifiés, l'entreprise est devenue le lieu de l'orientation et de l'ascension sociale.

La réforme de l'alternance s'est accompagnée d'une réforme de la formation professionnelle. Désormais chaque salarié a droit à une formation annuelle afin de ne pas éroder sa productivité. Ces formations ont parfois lieu avec les apprentis afin de créer un contact entre générations, un transfert de compétences. La formation professionnelle permet de renforcer ses compétences, de les élargir et ainsi favoriser la reconversion professionnelle, si celle-ci doit se produire. C'était le cas de mon père en 2016. La RATP le jugeait trop âgé pour conduire des bus. Une formation lui enseigna les rudiments pour savoir gérer un planning de lignes de bus et améliorer leur parcours en temps réel (éviter les embouteillages en cas de manifestations, etc). Tout en ne mettant pas en danger la vie d'autrui, il a continué à avoir l'impression d'être au volant ! Une innovation a également permis un changement dans la formation : la mise en place de conférences éducatives offre aux salariés la possibilité de suivre une formation, environ une heure par jour. Ainsi leur temps de travail n'est pas totalement entravé par une formation parfois contraignante qui peut avoir lieue en période de commandes abondantes.

Les jeunes Français ont aussi une formation en langues étrangères bien plus solide qu'au début des années 2000. Alors que 67% des Français estimaient, en 2012, que leur niveau en anglais est un frein à l'ambition internationale de leur entreprise, le pourcentage est désormais inversé. C'est d'abord une action commune à l'Europe qui a permis à la France de rattraper son retard. Un Erasmus des lycéens a été mis en place en 2016. Ce programme est fondé sur la base du volontariat. Mais il est fortement conseillé pour les lycéens qui souhaitent intégrer l'enseignement supérieur. Ainsi, chaque lycée dispose de plusieurs lycées partenaires dans les pays où la langue est enseignée dans le lycée. Les deux derniers mois de la classe de seconde (mai et juin) sont consacrés à cet Erasmus. Le lycéen de langue française se rend en Irlande, en Basse-Saxe, en Castille-et-Galice, en Toscane, etc. Un lycéen autochtone vient l'année suivante. Les lycéens sont reçus dans des familles de la région partenaire. Comme chaque génération est en mobilité, les lycéens de seconde sont affectés dans le lycée partenaire soit dans une classe supérieure soit dans une classe inférieure. Ce programme, à l'organisation importante, connaît un beau succès.

À cet Erasmus des lycéens, l'Union a institué l'an dernier un Erasmus des salariés. Ce programme vise à permettre une meilleure mobilité des salariés et renforce le caractère de zone monétaire optimale de la zone euro. Les salariés d'une région touchée par une crise ou plus simplement par des perspectives d'emploi ou de salaires faibles, disposent de facilités pour chercher et accepter un emploi en contrat à durée déterminée ou indéterminée dans un autre pays de la zone euro. L'impact de la crise sur le niveau d'emploi est ainsi atténué. L'harmonisation des systèmes de protection sociale et des retraites incitait de plus en plus de salariés à devenir mobile. Outre cela, c'est une aide à l'installation et au logement qui est proposée sous forme de crédit d'impôt sur le revenu dans la région d'accueil. Les effectifs du programme sont encore faibles : la solide formation en langues étrangères des nouveaux entrants sur le marché du travail devrait engendrer une expansion de ce programme. Pour les entreprises de la région d'accueil, ces salariés sont souvent une aubaine et permettent d'honorer les carnets de commande en temps et en heure. Cet Erasmus des salariés était le chaînon manquant à la zone euro pour atteindre son degré d'optimalité.

Cet Erasmus des salariés s'est accompagné d'un autre mouvement : c'est celui du passage d'une société de propriétaire à celui d'une société de locataires dans les régions européennes où être propriétaire était devenu la norme. En France, 58% des ménages étaient propriétaires en 2013. Or être propriétaire est un frein à la mobilité professionnelle. Un salarié qui perd son emploi est plus réticent à accepter un nouvel emploi s'il doit déménager, car la vente de son logement peut lui être défavorable. En outre, les entreprises sont réticentes à s'installer dans des villes où le marché locatif est peu dynamique : les cadres dirigeants trouvent moins facilement à se loger convenablement. Pour les salariés moins qualifiés, une ville de propriétaire est peu accueillante étant donné que leur intégration y est moins aisée. Ce mouvement est long, mais les banques ont constaté une baisse du nombre de prêts immobiliers. La hausse récente des taux d'intérêts n'est pas responsable de cette baisse. Il s'agit d'une baisse structurelle significative d'un changement de mentalité des salariés. Etre propriétaire n'est désormais plus synonyme de richesse. Les salariés préfèrent placer leur épargne dans des projets qui leur rapportent. En effet, le marché immobilier français a atteint son apogée en 2012-2013 et depuis, les meilleurs biens n'ont perdu que 15% de leur valeur. La maison de ma grand-mère à Longwy a perdu presque 40% de sa valeur par rapport à son estimation de 2006. Le patrimoine de ma famille s'effritait avec cette baisse de l'immobilier. À terme, je ne suis guère incité à investir dans l'immobilier. Les ménages commençaient à accumuler des sommes conséquentes, correspondant à la part de leur revenu disponible non consommée. Profitant de ce mouvement, les banques ont conçu des produits spéciaux destinés aux ménages désireux de placer leur épargne sans forcément prendre des risques considérables. Les banques ont lancé de vastes campagnes d'opération de financement d'entreprises, souvent locales. L'épargnant était informé de l'utilisation de ces fonds et pouvait se rendre compte de l'utilité de son accumulation. Les PME ont trouvé, ainsi, une nouvelle source de financement, qui était bienvenue. Les ménages ont préféré ces placements plutôt que de voir leur bien acquis perdre de la valeur. Ces investissements permettent à certains ménages d'augmenter substantiellement leurs revenus, et donc leur pouvoir d'achat, sans alimenter l'inflation. Cela n'était pas négligeable, étant donné la stagnation salariale de la décennie 2010. Il est clair que ce type de placement est plus risqué qu'un livret A ou un livret développement durable, mais après la stagnation économique du début de la décennie 2010, l'engouement pour ces placements montre la volonté des salariés d'accompagner l'entreprise dans son développement. L'arrivée de mes premiers salaires me laisse augurer une somme correcte dans quelques années et

j'espère pouvoir contribuer au nouveau départ des régions industrielles, comme le nouveau complexe sidérurgique de Slatina, située en ancienne Roumanie.

Cette source de financement s'avère d'une grande utilité pour toutes les entreprises, notamment les PME. Souvent confrontées précisément à des manques de financement, cette manne leur permet de pouvoir financer des programmes de recherche et développement plus ambitieux. Ce n'est pas seulement le financement qui manquait aux PME. C'est également la structure qui était défaillante au début de la décennie. De nombreuses PME sont isolées, elles ont peu de contact avec d'autres qui œuvrent dans le même secteur. Certes, la France comptait plus de 70 technopôles en 2012, mais ceux-ci étaient principalement favorables aux grandes entreprises et aux start-ups. En outre, ils étaient implantés près des grandes villes. Les PME situées dans des zones plus rurales ne pouvaient en bénéficier. Les PME familiales étaient, par nature, moins enclines à effectuer de telles synergies. Ainsi, la mise à disposition, moyennant rémunération, de chercheurs du CERS (Centre européen de recherche scientifique) et d'autres institutions de recherche publiques ont permis à ces PME de développer de nouveaux produits grâce à la recherche fondamentale et appliquée réalisée par ces chercheurs.

L'entreprise bénéficie d'un nouveau regard de la part de l'opinion publique en 2020, notamment dans l'ancienne France. Plus des trois quarts des jeunes diplômés souhaitaient en 2012 travailler au sein d'une grande entreprise : la grandeur les rassurait. Cependant, un réel travail de la part des établissements d'enseignement supérieur, notamment les Grandes Écoles de commerce, a changé la donne. Les jeunes diplômés ne sont désormais plus peureux à l'idée de créer leur propre entreprise. Les secteurs d'activité de ces nouvelles entreprises sont multiples, mais sont très souvent liés aux nouvelles technologies, aux nouveaux modes de consommation comme le partage de certains biens ou au changement climatique. Les incubateurs se sont multipliés en Europe Les jeunes diplômés ont ainsi pu trouver une structure pour leurs projets. Mais c'est le nouveau dispositif mis en place par l'Etat en 2016 qui a été le fer de lance de ce mouvement. L'Etat a garanti une aide de 1500 euros par mois pendant 18 mois à toute personne qui créait son entreprise. La condition nécessaire est d'être épaulé par un incubateur. Il faut avoir moins de 35 ans pour profiter de cette mesure. Ensuite, le jeune créateur doit conserver son entreprise pendant cinq ans. Le cas échéant, il est obligé de rembourser à l'Etat la somme perçue. Mesure coûteuse en apparence pour l'Etat, ses conséquences furent positives. L'expatriation des jeunes diplômés a été freinée, de nouveaux emplois ont été créés. Cette mesure couronnée de succès a été étendue à l'échelle européenne avec la création de fédération en 2019. La reprise d'entreprise a également été facilitée par des incitations fiscales (Le taux d'imposition des plus values lors d'une reprise d'activité fut abaissé à 12 %). En effet, 12 500 patrons de PME avaient plus de 68 ans en France en 2012. Il ne faut pas oublier à quel point, il est important de pérenniser ces activités. Certes le processus de destruction créatrice s'opère généralement de façon autonome, mais il ne faut pas que des activités nécessaires à l'économie disparaissent du fait d'une absence de repreneur. Moi-même, j'ai choisi de prendre ce chemin. J'ai démarré, il y a déjà six mois, la phase de transition pour la reprise d'une entreprise de textile technique, dont le PDG est âgé de 68 ans. Dans trois ans, je serai entièrement aux commandes de mon affaire. Je compte sur le talent des dirigeants européens pour continuer leur lancée constructive et favorable au monde de l'entreprise et à la création de richesse et n'hésiterai pas à y apporter ma contribution.